

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ANNUELLE DE LA SECTION SOMME DE L'AMOPA
Samedi 23 Mars 2019

M. le Président Bernard Phan, le 23 mars 2019 ouvre la réunion annuelle de la section de la Somme de l'AMOPA, à 9h au Logis du Roy à Amiens. Il remercie les membres présents et fait part des excuses de Mme la Préfète du département de la Somme, Mme la Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités,



M. le Président de l'Université de Picardie Jules Verne, Mme la Maire d'Amiens Vice-présidente de la région Hauts-de-France, M.le Président du Conseil départemental de la Somme ; M. l'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Somme ; Mme la Directrice diocésaine de l'enseignement catholique de la Somme, Mme la Directrice de l'Atelier Canopé, M. le Président de la section de l'Aisne ; M. le Président d'honneur de la section de l'Oise. Il salue Mme Martine Fondeur, membre du Conseil d'Administration de l'AMOPA au Siège national et par ailleurs Présidente de la section de l'Oise. Il remercie M. le Président de l'UPJV ainsi

que le personnel ayant œuvré pour l'accueil de cette réunion.

Puis il demanda une minute de silence pour nos collègues disparus : M. Jean-Marc Page, officier dans l'Ordre, délégué académique de l'enseignement technique au Rectorat ; M. Charley Giroudeau, commandeur, ayant particulièrement œuvré pour la formation continue, Vice-président de la section de la Somme de l'AMOPA durant de nombreuses années ; Mme Françoise Rose-Auvet, sympathisante dont le charisme reconnu a largement fait rayonner « les Cabotans d'Amiens » ; Mme Nanou Zirelli, Présidente honoraire de la section de l'Aisne.

I. Validation du compte-rendu de la réunion annuelle du 7 avril 2018

Accepté à l'unanimité.

II. Rapport moral pour l'année 2018

M. Le Président remercia tous ceux qui l'aident dans sa tâche. Puis il insista sur :

1) le rayonnement de l'Ordre à travers une série d'activités étalées sur plusieurs années sur des sujets, qui suscitent des débats dans la société, tels :

* *quelle agriculture devrait-on promouvoir ?* : conférences et sorties : « ferme des 1000 vaches » près d'Abbeville, élevage à Chepy, cultures biologiques, conférence de M. Chombart de la Confédération Paysanne à Hombleux...

* *légiférer dans une société à l'individualisme exacerbé* : conférence de M. Patrick Gohet – adjoint du Défenseur des droits en charge de la lutte contre la discrimination et de la promotion de l'égalité. Cette conférence, due à l'initiative de M. Jean-Rémy Bourre Bâtonnier honoraire au Barreau d'Amiens et membre du Comité consultatif de la section Somme de l'AMOPA, aura pour titre : « le droit et les aspirations de la société face au handicap ».

* *l'incompréhensible remise en question de la vaccination...*

M. Bernard Phan, certes constate que, même si le niveau d'instruction s'élève, cela n'empêche pas l'essor de courants obscurantistes, parfois en lien avec des objectifs mercantiles. Il souligne également l'essor d'attitudes égoïstes.

2) La mobilisation des jeunes promus et nommés en multipliant les contacts avec les Inspecteurs de l'Education Nationale et les établissements scolaires.

3) La réserve citoyenne dans l'Education Nationale. M. le Président regrette que l'AMOPA n'ait pas été retenue ès qualité, dans la mesure où elle est placée sous la tutelle du Ministère.

Vote : le rapport moral est accepté à l'unanimité.



III. Bilan financier pour l'année 2018

André Desreumaux trésorier remercie tous les adhérents à jour de leur cotisation. Il précise que Martine Botte trésorière-adjointe assure la gestion des cotisations des nommés et promus.

Puis il commente le bilan qui a été adressé antérieurement à chaque adhérent. Recettes : 10 657 € ; Dépenses : 11 615,66 € au lieu de 11 616,06 €.

Vote : une fois cette erreur rectifiée, l'exercice financier comptable 2018 est accepté à l'unanimité

Pour diminuer les frais postaux, l'envoi par voie numérique sera privilégié, en veillant à ne pas nuire au maintien du contact avec les adhérents et sympathisants.

IV. Activités

Joëlle Duchaussoy, secrétaire, rappelle l'ensemble des activités réalisées du 7 avril 2018 au 22 mars 2019. Cette présentation est illustrée parallèlement avec un diaporama réalisé par Serge Maquet et Pierre Legros avec 80 photos prises par Jérôme Debuigny de la Direction de la communication du Rectorat, Joëlle Duchaussoy et Serge Maquet.

1 - Actions pédagogiques : concours

• **Concours de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques « Défense et illustration de la langue française »**. Paulette Caron coordonne le Comité de pilotage composé de Colette Boitel, Nicole Dereave et Mireille Hollville.

En 2018 : dix travaux ont été reçus – trois établissements ont participé.

Pour récompenser les élèves et les encourager à persévérer, les membres du Comité de pilotage se sont rendus :

- ✓ au collège Louis Pasteur de Nesle le 29 mai 2018 en présence de Bernard Phan, Paulette Caron et Nicole Dereave.
- ✓ au collège Notre Dame d'Abbeville - dont Elise Duhaupas, élève de 3^{ème}, a obtenu le 1^{er} accessit du « prix de la jeune nouvelle » le 8 juin 2018 - en présence de Colette Boitel et Mireille Hollville.
- ✓ au collège Notre Dame de Rue dont certains élèves ont concouru pour le « prix de la jeune poésie » le 8 juin 2018 en présence de Colette Boitel et Mireille Hollville.

En 2019 : l'information a été communiquée comme les années précédentes à tous les établissements scolaires : de l'école primaire à l'université. Quatre établissements ont participé : les collèges d'Abbeville et de Rue, les écoles « les violettes » d'Amiens et d'Eaucourt sur Somme. Le comité de pilotage a reçu 20 copies qui ont été envoyées au Siège national.

• **Concours IMAGIN'ACTION** proposé par l'AMOPA et l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET) : prix 2019 du meilleur projet incluant conception et réalisation. Ce concours est suivi par le Président Bernard Phan. La date limite de retour des projets au Siège national est fixée au 17 juin 2019.

2 - Manifestations

- Samedi 7 avril 2018 : Réunion annuelle de la section de la Somme de l'AMOPA :

Au Logis du Roy, Bâtiment de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) à Amiens.

Le matin : rapports moral et financier ainsi que les activités ont été présentés suivis par les élections des Membres du Comité consultatif. Ensuite Mme Fondev, Présidente de la section de l'Oise a pris la parole pour présenter l'Assemblée Générale de l'AMOPA à Compiègne le 4 mai 2018. Puis conférence de Magali Delcroix, Professeure agrégée de lettres classiques et apicultrice, sur le thème : « *la colonie d'abeilles domestiques biologie et organisation sociales des abeilles* » en donnant des explications pédagogiques au moyen de maquettes. Cette matinée s'est poursuivie par un déjeuner amical à la « Brasserie de l'horloge » à Amiens. Responsable : B. Phan. Nombre de participants : à la réunion : 53 et au déjeuner : 43.

- Mercredi 16 mai 2018 :

Matin: Remise de cadeaux à l'occasion des départs de nos collègues du Comité consultatif de notre section : Nicole Dereave, Jean-Jacques Eletuffe, Philippe d'Hellencourt, Pierre Legros et Colette Robiquet.

Après-midi : conférence « le Traité de Versailles : l'illusion de la victoire » salle Dewailly Amiens. Entrée libre. Nombre de participants : 57.

- Vendredi 25 mai 2018 : journée « Dans les pas de Mme Bovary et de Flaubert » à Lyons-la-forêt et Ry. En autocar. Matin : visite de Lyons avec un guide. Puis déjeuner à Ry. Après-midi : visite de Ry avec un guide. Nombre de participants : 31. Coût : 80 €. Organisateur : Philippe D'Hellencourt.

- Mercredi 6 juin 2018 : visite de « la ferme des 1000 vaches » lieu-dit le Bout du Monde près d'Abbeville en co-voiturage. matin : historique et présentation de la ferme des 1000 vaches. Déjeuner convivial. Après-midi : visite guidée de la ferme. Nombre de participants : 37. Coût : 45 €. Organisateur : André Desreumaux.

- Mercredi 3 octobre 2018 : Journée de l'Amicale des Amopaliens de Picardie (JAAP) à Chamouille organisée par la section de l'Aisne.

Le matin à l'hôtel du Golf à Chamouille, conférence de Guy Marival sur le thème : « *la mémoire d'un territoire particulier 1918-2018* ». Puis table ronde : « *territoire, résilience et mémoire aujourd'hui* » avec Guy Marival, Stéphane Beldhomme, Aurélie De Benoist et Jean-Paul Coffinet et « *Chansons de la Guerre* » par François Guernier. Puis un déjeuner très convivial fut servi. L'après-midi : choix entre le circuit A : « en passant par le Musée de la reconstruction à Vassogne » ou le circuit B : « en passant par la Caverne du Dragon sur le Chemin des Dames ». En fin d'après-midi, marche mémoire des AMOPALIENS et pot de l'amitié dans les jardins de l'Abbaye de Vauclair. Nombre de participants : au total : 74 dont 29 pour la section Somme. Coût : 75 €. Organisatrice pour la Somme avec autocar: Colette Boitel.

- Mercredi 17 Octobre 2018 : conférence de Bernard Phan : « la bipartition politique française droite-gauche signifie-t-elle encore quelque chose ? » salle Dewailly Amiens.

Entrée libre. Nombre de participants : 52

- Mercredi 14 Novembre 2018 : cérémonie de remise des décorations aux nommés ou promus des 1^{er} janvier et 14 juillet 2018 dans l'Ordre des Palmes Académiques du département de la Somme, en présence de Madame Béatrice Cormier Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités ; du Directeur du Cabinet du Préfet du département de la Somme représentant Monsieur le Préfet ; de M. le Président du Conseil Départemental de la Somme et de la représentante de la Maire d'Amiens organisée par les membres du Comité consultatif dans les locaux Canopé à Amiens. Responsable : B. Phan.

La coordination des activités validées dans le cadre du Comité consultatif est assurée par Colette Boitel.

Nicole Dereave collabore pour les conférences à la salle Dewailly à Amiens.

Les annonces de toutes nos activités ainsi que le compte-rendu de la réunion annuelle sont communiqués au siège de l'AMOPA national par la secrétaire.

3 - Représentations

- Samedi 4 mai 2018 : Bernard Phan, Colette Boitel et Mireille Hollville ont participé à l'Assemblée générale de l'AMOPA à Compiègne.

- Mercredi 12 septembre 2018 : Mireille Hollville a représenté Bernard Phan à la cérémonie en hommage à l'Escadrille des Cigognes à laquelle appartenait Guynemer - à Cachy.

- Vendredi 14 Septembre 2018 : Bernard Phan a été convié par le Conseil Départemental à animer un échange avec 120 collégiens de classe de 3^{ème} dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

4 – Communication

Réunions

Pour organiser toutes ces activités la section a tenu 8 Comités consultatifs. Pour chaque Comité, un compte-rendu est rédigé par Mireille Hollville secrétaire-adjointe, numérisé par Joëlle Duchaussoy secrétaire et après validation du Président diffusé aux membres.

Les comptes-rendus des Comités consultatifs et de chaque manifestation sont à la disposition des AMOPALIENS adhérents auprès de la secrétaire : joelle.duchaussoy@laposte.net.

Information - Diffusion

Notre section possède plusieurs supports de communication

1 - Toutes les informations concernant nos manifestations (sorties, conférences...) sont annoncées diffusées soit par courrier postal par Denise Duviviez qui assure au préalable le tirage chez TOP OFFICE (7 envois ont été réalisés entre le 7 avril 2018 et le 22 mars 2019 avec 912 enveloppes expédiées), soit par messagerie par Joëlle Duchaussoy secrétaire pour les personnes qui ont communiqué leur adresse mél.

2 - Le site internet « amopa-somme.org » géré par Serge Maquet, webmestre et Colette Boitel pour l'édition contient plusieurs rubriques dont des activités réalisées en 2018 avec illustrations, les prochaines manifestations ... Plus de 1000 personnes ont visité le site sur cette période (dont 14% via leur mobile). Le Flash informations, l'ordre des palmes académiques et les prochaines manifestations ont suscité le plus d'intérêt. Deux questions ont été posées à partir du site.

3 - « l'AMOPA-lien » : lettre créée en l'an 2000 suivie de 4 numéros et nouvellement rééditée pour les n° 5, 6 et 7 dont le contenu est assuré par Pierre Verhaeghe.

4 – Pour la cérémonie de remise des médailles au Canopé d'Amiens sous la présidence de Madame la Rectrice, le Cabinet du Rectorat assure l'envoi des invitations à toutes les personnes nouvellement nommées et promues les 1^{er} janvier et 14 juillet 2018 ainsi que l'impression de la liste des récipiendaires présents.

A l'issue de ce panorama, M. le Président

- souligne sa grande satisfaction de la présence des personnalités lors de la cérémonie de remise des médailles des Palmes académiques. « La présence des élus est importante. Ils ont un rôle essentiel dans notre vie politique et leur présence à une telle cérémonie est une reconnaissance de la place éminente des professeurs dans la société française ».

- souligne son souci de l'accroissement du coût des transports et de celui de la mise à disposition de certaines salles.

- et encourage à ne pas hésiter à communiquer sur le site de la section notamment, avec les membres du Comité consultatif.

V. Projets

Mme Colette Boitel, coordonnatrice générale des activités expose les projets pour 2019 :

- Judi 25 avril 2019 : conférence par M. GOHET sur le thème « Le droit et les aspirations de la société face au handicap ». Peu de réponses à ce jour. Une relance va être effectuée avec date limite le 12 avril 2019. Se munir de sa carte d'identité.

- Mercredi 26 juin 2019 : « Journée de l'Amicale des Amopaliens de Picardie » (JAAP) organisée par la section de la Somme. Bernard Phan précise : « la Picardie et Amiens, sa capitale. ».

4

En l'occurrence, un programme spécifique a été prévu (à confirmer) à Amiens.

- ✓ Le matin : M. Régis Singer, organiste et expert pour le patrimoine campanaire au Ministère de la culture, évoquera les carillons, dont celui du beffroi d'Amiens
- ✓ Déjeuner au restaurant « l'Adresse » sous forme d'un « tchiot souper » animé par Mme Françoise Desmaret, spécialiste de la langue picarde. Rappelons que Francis Perdu – alors Prédident de l'Université de Picardie Jules Verne - a beaucoup œuvré pour que perdure l'enseignement de la langue picarde.

- ✓ L'après-midi plusieurs interventions de l'Agence régionale de la langue picarde dirigée par M. Olivier Engelaere ; chansons par une chorale de l'école Delpech ? suivie de la présentation à l'hôtel de ville du tableau « La Paix d'Amiens de 1802 » par M. Stéphane Grodée, membre titulaire de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens.
- ✓ Clôture avec le verre de l'amitié offert par Mme Brigitte Fouré - maire de la ville d'Amiens - première Vice-présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France. Coût pour la journée : 55 € (transport en sus).

- Mercredi 11 septembre 2019 : Responsable : B. Phan. journée à Hombleux. Matin : conférence « les divers modes de culture » par Vincent Chombart, pépiniériste biologique – Déjeuner sur place – après-midi : visite de l'exploitation. Coût : 15 €. Co-voiturage. Contact : C. Boitel.

- Déplacement dans les établissements scolaires pour remise des récompenses des concours.

- Mme Martine Botte - Directrice du Centre de Formation en Apprentissage de l'Académie d'Amiens - rappelle que l'académie d'Amiens dispose de 11 coordonnateurs pour 800 apprentis répartis dans 26 établissements de la Picardie de 70 formations divers. Ex : la fonderie au lycée Pierre et Marie Curie à Nogent sur Oise, le seul centre public de cette formation en France. Il est constaté que l'alternance permet d'amplifier l'efficacité par le contact sur les terrains à tous les degrés jusqu'à la licence professionnelle. La visite d'un centre d'apprentissage pourrait être programmée. Mme Martine Fondeur illustre ce propos en soulignant la réalisation d'un « lion des Flandres » par un élève de ce lycée avec le partenariat du Rotary Club de Chantilly. Par ailleurs, elle rappelle que le congrès AMOPA 2018 qui eut lieu à Compiègne fut une réussite. Elle encourage à s'inscrire pour celui devant se tenir à La Grande Motte les 25 et 26 Mai 2019 (cf revue violette pour le programme détaillé).





La seconde partie de la matinée fut réservée pour la conférence de M. Jean-François Delhay – architecte des Monuments Historiques ayant pour thème : « le Palais Bourbons du XVIII^{ème} siècle au début du XX^{ème} siècle, histoires et anecdotes, certaines un peu scandaleuses mais souvent oubliées ».

Ainsi que l'intitulé l'annonçait, une période de l'histoire de France fut évoquée avec beaucoup d'humour !... Dans ce superbe lieu – pourtant non classé monument historique – ce qui facilite son évolution pour s'adapter à la vie politique – M. DELHAY exerça ses talents d'architecte et d'historien durant six années.

Chronologiquement il nous présenta des fac-similés de plans anciens : environnement, phases de construction, projets de modifications réalisées ou non à travers les vicissitudes des époques pour finalement surplomber l'ensemble par des vues aériennes actuelles dégagant la majesté des lieux, dans l'axe de la place de la Concorde et de la Madeleine, proche des Jardins des Tuileries, des Champs Elysées et par ailleurs jouxtant l'Hôtel de Lassay.

Ce fut Louise-Françoise de Bourbon, fille de Mme de Montespan et de Louis XIV – épouse de Louis III de Bourbon-Condé, descendant du Grand Condé – qui fit construire ce palais dont le projet s’inspirait du Grand Trianon. Elle décéda en 1743 alors que son fils n’avait pas 5 ans... Devenu trop onéreux, le palais fut vendu à Louis XV.

Des années plus tard, Louis V de Bourbon-Condé, s’étant illustré sur les champs de bataille devint lieutenant général des armées du roi et se vit octroyer par Louis XV ce palais qui avait appartenu à sa famille.

Mais la révolution – notamment en 1792 – le contraint à s’enfuir avec son fils et le Comte d’Artois en Angleterre où il organisa une contre-révolte. Le « Palais Bourbon » devint alors « Ecole de travaux publics » et fut paradoxalement saccagé. Dans les tribulations de l’histoire, il est rappelé que Louis-Antoine de Bourbon-Condé duc d’Enghien était le petit fils de Louis V et fils de Louis VI, qu’il fut enlevé en pays étranger puis fusillé sur ordre du redoutable Bonaparte à Vincennes en 1804.

Quoi qu’il en soit, la Restauration ne restitua pas la totalité du Palais à Louis VI car une partie était devenue monument national pour lequel un loyer était payé chaque trimestre ! Par voie de conséquence « on » prospectait pour un autre lieu car le propriétaire pouvait ne pas renouveler l’accord !... Finalement en 1830 il fut retrouvé pendu, victime vraisemblablement d’une déviance d’« un jeu de foulard ».

Que dire aussi de la déconvenue des époux Feuchères de ce lieu ? Adrien Victor, officier zélé de Napoléon Ier put, par la suite réintégrer l’armée de la Restauration. Il crut épouser une fille naturelle de Louis VI l’anglaise Sophie Dawes mais en réalité aux origines des plus légères et fille d’un contrebandier de l’île de Wight ! Scandale à la Cour ! La Baronne retrouve l’Angleterre ! Le Baron devint général, fit preuve d’une grande générosité envers la ville de Nîmes, retrouva son paradis perdu du Palais Bourbon mais avec une autre fonction car il fut élu député du Gard.

A la fin des fins, l’Assemblée Nationale réussit à acquérir son indépendant foncière en achetant le Palais 3.000.000 francs or (après les travaux). Et depuis, questeurs, architectes, artistes et artisans spécialisés s’emploient à la sauvegarde de ce fleuron de chefs-d’œuvre du goût français.

M. Jean-François Delhay répondit ensuite aux questions de l’assistance, mettant en exergue la délicatesse de respecter le passé tout en se projetant vers l’avenir, les efforts et les questionnements à assumer pour que soit garantie la vérité intrinsèque des lieux et des époques. Son style, alerte, sut clarifier ce dédale pourtant foisonnant de « traces d’humanité ».

A l’issue de cette conférence, M. le Président lui fit part de ses considérations élogieuses soutenues par les applaudissements des auditeurs.

Un repas amical fut ensuite partagé à la « Brasserie de l’Horloge » proche du Logis du Roy.

La secrétaire de séance

Le Président

Mireille Hollville

Bernard Phan

Photos : Serge Maquet

Mise en page et numérisation : Joëlle Duchaussoy